

BULLETIN D'ADHESION & D'INSCRIPTION 2022/2023

Pour l'adhésion et les activités, les chèques sont à établir à l'ordre de "ARC CHEVREUSE" et à remettre au Forum ou par courrier à l'adresse suivante :
Association ARC Chevreuse - Hôtel de Ville - 5, rue de la Division Leclerc - 78460 CHEVREUSE



M Mme Mlle Date de naissance : _____

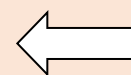
Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Domicile : _____ Mobile : _____

Mail : _____



Je complète ou je corrige mes coordonnées

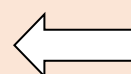
1/ Adhésion

La cotisation est annuelle, individuelle et obligatoire, elle comprend l'assurance en responsabilité civile de l'adhérent dans le cadre de ses activités.

N° d'adhérent : _____ Pour mémoire, adhérent St Rémy

Cotisation réglée par chèque, encaissé le 15/10/2022 Adulte 23 € < 18 ans : 10 €

Banque _____ €



J'adhère à l'ARC pour l'année 2022/2023 et je règle mon adhésion

2/ Activités

Les inscriptions aux activités ne seront validées qu'avec l'accord de l'animateur, celui de l'ARC et après règlement effectif.

Activité	Jour	Horaire	€
_____	_____	_____	_____ €
_____	_____	_____	_____ €
_____	_____	_____	_____ €
_____	_____	_____	_____ €
Total des activités à régler			_____ €

Carte Jeunes, pour une seule activité et si règlement avant le 15/11



Je choisis mes activités, le jour et l'horaire souhaités parmi les propositions indiquées dans le livret de l'ARC 2022/2023

*Ne pas totaliser les Sorties Culturelles. Inscription 5 €/adresse. Chèque à part, à l'ordre de ARC SORTIES CULTURELLES à remettre au forum ou à adresser :
21, rue de Paris
78460 CHEVREUSE*

1. Règlement en un seul chèque pour toute somme < 150 €, encaissé le 31/10/2022

Banque : _____ €

Je règle mes activités en une fois ou en trois fois

2. Règlement en 3 chèques, montant total des activités divisé par 3 et arrondi

1^{er} chèque encaissé le 31/10/2022
Banque : _____ €

2^{ème} chèque encaissé le 31/01/2023
Banque : _____ €

3^{ème} chèque encaissé le 30/04/2023
Banque : _____ €

Ce bulletin et les chèques d'adhésion et d'activités peuvent être adressés au siège de l'ARC, adresse ci-dessous ou remis au Forum des associations de Chevreuse le 04/09/2022

Date et signature :

Droit à l'image : Cocher si vous vous opposez à la diffusion d'images vous concernant. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Les photos prises dans le cadre des activités sont destinées à l'illustration du livret ou du site internet de l'ARC ou à une publication relatant une manifestation. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, adressez-vous au siège de l'association. L'enseignement dispensé dans les cours, ateliers et stages est donné à but non lucratif.